Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 4 - 2011

UNE SÉPULTURE PLURIELLE DU NÉOLITHIQUE FINAL À CHARNY (SEINE-ET-MARNE)

Cécile BUQUET-MARCON

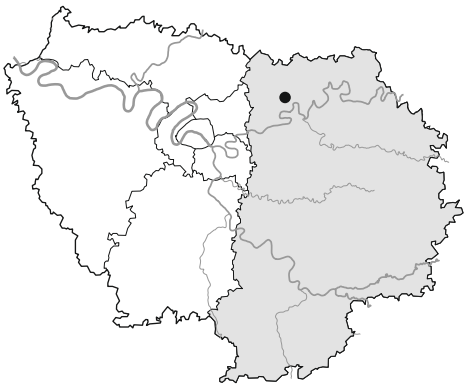

Résumé

Une sépulture contenant les restes de deux individus a été trouvée à Charny (Seine-et-Marne). Elle est datée de la première étape du Néolithique final, alors que nous connaissons essentiellement un traitement funéraire en sépultures collectives pour cette période.

Abstract

A burial containing two individuals was discovered at Charny (Seine-et-Marne), dating to the first period of the Late Neolithic, period for which the most frequent mortuary practice is collective burial.

***Mots-clés** : Sépulture plurielle, Néolithique final.*

***Keywords**: Double burial, Late Neolithic.*

Lors d'une fouille réalisée en 2002 sur le site de Charny « Le Diable-au-Fort » (Nathalie Ginoux, Inrap), une large fosse (St 4135) a été découverte, renfermant les squelettes de deux individus, un grand adolescent et une femme âgée. Elle contenait de nombreuses pierres qui pourraient être les vestiges d'une architecture effondrée (fig. 1). Une datation radiocarbone effectuée sur l'un des deux squelettes attribue la sépulture de la première étape du Néolithique final, alors que nous connaissons essentiellement pour cette période un traitement funéraire en sépultures collectives. (CHAMBON, SALANOVA 1996 ; PARIAT, BRUNET, COTTIAUX 2006).

ANALYSE BIOLOGIQUE

Si la fouille a été menée sans anthropologue, une spécialiste (Valérie Delattre, Inrap) est néanmoins intervenue au moment du prélèvement pour effectuer le démontage complet des pièces osseuses et l'estimation de l'âge et du sexe selon la méthode morphologique. La bonne conservation globale des vestiges osseux nous a permis d'entreprendre une étude biologique en laboratoire de ces deux individus, même si certains éléments étaient très fragmentés. L'âge a été déterminé d'après le degré de maturation du squelette (BIRKNER 1980) et d'après les dents (MOORREES, FANNING, HUNT 1963) pour l'individu 1, le grand adolescent (fig. 2, droite), et la cotation de la surface pré-auriculaire pour l'individu 2 (fig. 2, gauche), la femme âgée (âge évalué d'après SCHMITT 2005). L'estimation du sexe par la diagnose sexuelle probabiliste (MURAIL *et alii* 2005) a été rendue possible pour l'individu 2, mais pas pour le sujet 1, ses os coxaux étant trop dégradés et fragmentés. Il est en outre plus difficile d'appréhender le sexe des sujets dont la maturité n'est pas totalement achevée, les critères diagnostiques nécessaires n'étant pas encore totalement mis en place. Néanmoins, les résultats viennent confirmer les conclusions de terrain.

LA FOSSE

La structure ne semble pas avoir d'autre fonction que d'être une sépulture, il ne s'agit vraisemblablement pas de la réutilisation opportuniste d'une fosse déjà creusée. La position des défunts est complexe et la plupart de leurs os ne sont plus en connexion. Néanmoins, on observe des contiguïtés articulaires plaidant en faveur d'inhumations primaires, perturbées.

Fig. 1 - Charny « Le Diable-au-Fort » (Seine-et-Marne).
Vue de la fosse 4135 et des pierres trouvées dans le comblement.
© INRAP.

Fig. 2 - Charny « Le Diable-au-Fort » (Seine-et-Marne).
Détail des individus 1 (à droite) et 2 (à gauche) de la sépulture 4135.
© INRAP.

La fosse, orientée nord-sud, mesure environ 2,80 × 1,20 × 0,55 m dans ses dimensions maximales (fig. 3). Les limites ont été difficiles à percevoir et restent incertaines surtout du côté ouest. Il est néanmoins possible d'affirmer que sa forme est ovalaire et que son profil est en cuvette à fond plat. Un surcreusement du fond de fosse, visible au niveau des squelettes, forme un rectangle dont les dimensions sont approximativement 2,15 × 1,10 à 1,20 m et 0,10 à 0,20 m de profondeur, et il est partiellement entouré d'une petite rigole. Cela crée un espace au sud (niche ?) et cette impression est renforcée par la présence de deux pierres de chant au bord du surcreusement.

Lors du décapage, la structure a été repérée grâce à l'amoncellement de blocs en grès et en calcaire. Ceux-ci couvrent toute la surface de la fosse à l'exception d'un petit espace au nord d'environ 0,75 × 0,50 m. La fouille minutieuse et le démontage niveau par niveau des pierres ont révélé que, dès le second niveau, l'amoncellement était essentiellement concentré à l'emplacement des squelettes, formant au-dessus d'eux un rectangle de 1,75 × 1,20 m. Les défunts ont-ils partagé le même espace ou étaient-ils séparés par un aménagement particulier ? Il n'est pas possible de répondre à partir de ces observations. La plupart des pierres ne sont pas en contact direct avec les ossements, si bien qu'il s'agit peut-être du calage d'une ou de deux architecture(s) en matériau périssable, comme des coffrages de bois ou une ciste. Cela peut correspondre également à une partie de la matérialisation supérieure de la tombe, c'est-à-dire un tumulus.

OBSERVATIONS TAPHONOMIQUES

Si les deux squelettes et leur position générale se distinguent aisément, en regardant précisément la position des os, il apparaît qu'aucune connexion stricte n'est conservée (fig. 2 et 4).

Les observations taphonomiques réalisées indiquent de façon claire que les deux individus ont chacun été déposés dans un espace vide. L'absence de sédiment périphérique et le temps de la décomposition des corps ont favorisé de nombreux mouvements, rotations et perturbations. Les deux sujets reposent tous deux sur le côté (gauche pour l'adolescent et droit pour la femme), les membres inférieurs fléchis. Ils sont orientés la tête au nord, les pieds au sud.

L'os coxal droit de l'individu 2 a migré hors du volume initial du cadavre et recouvre les pieds visiblement disloqués de l'individu 1. Il nous est impossible de déterminer l'étendue des dislocations des pieds de l'adolescent et ainsi de se prononcer sur une relation chronologique entre les dépôts des défunts. Si plusieurs ossements du sujet 1 ont migré en direction du sujet 2, aucun n'est en contact ; les évènements taphonomiques qui ont touché l'un et l'autre sont dissociés, le plus souvent avec des mouvements contraires.

Un effet de délimitation linéaire est perceptible à l'ouest, en dehors de la paroi de la fosse, avec la butée de l'atlas, du radius et des genoux de l'adolescent (fig. 4). Il est difficile de percevoir une paroi entre les deux squelettes en raison du chevauchement des os entre les individus ; néanmoins, une « ligne » peut être tracée au dos de la femme, entre l'angle latéral de la scapula gauche, le sacrum et l'extrémité proximale du fémur droit, même si certaines pièces osseuses comme l'os coxal droit ne s'y intègrent pas ; soit que cet alignement ne correspond pas à une paroi ayant existé, soit que ces désordres se sont produits après sa disparition. Un dernier alignement est possible, à l'ouest de l'individu 2, entre certaines pierres et l'ulna droit. Cette paroi, très hypothétique, se situerait alors à distance du bord de fosse, mais pas très éloignée de la rigole observée au fond. Les os sont éparpillés à l'ouest, quelques phalanges ayant pu bouger à la faveur du passage d'un animal fouisseur. Tous ces tracés sont parallèles.

De nombreux ossements se sont déplacés au sein d'un espace limité. Il s'agit par exemple du bras droit de l'individu 2, du passage de l'humérus droit par-dessus la cage thoracique – tout en restant sous la scapula gauche – ou encore du regroupement des membres supérieurs vers l'ouest, exceptée la scapula droite qui a migré vers l'est. Cet os se situait pourtant également sous tous les autres au moment du dépôt. La mandibule s'est retournée chez l'adulte et il y a une déconnexion importante chez celle de l'adolescent ; les vertèbres cervicales de ce dernier sont disloquées. Pour les deux individus, les vertèbres et des côtes sont imbriquées.

D'autres pièces osseuses ont subi un mouvement de plus grande amplitude. C'est le cas de l'os coxal droit de l'individu 2. Celui-ci a migré hors du volume initial du cadavre et recouvre les pieds de l'individu 1.

L'absence de connexion stricte et les déplacements impliquent un espace vide qui a perduré durant la décomposition des deux individus. Malgré ces observations, on remarque une grande cohérence anatomique des deux squelettes, ce qui signifie une décomposition dans la sépulture et un dépôt primaire pour chacun.

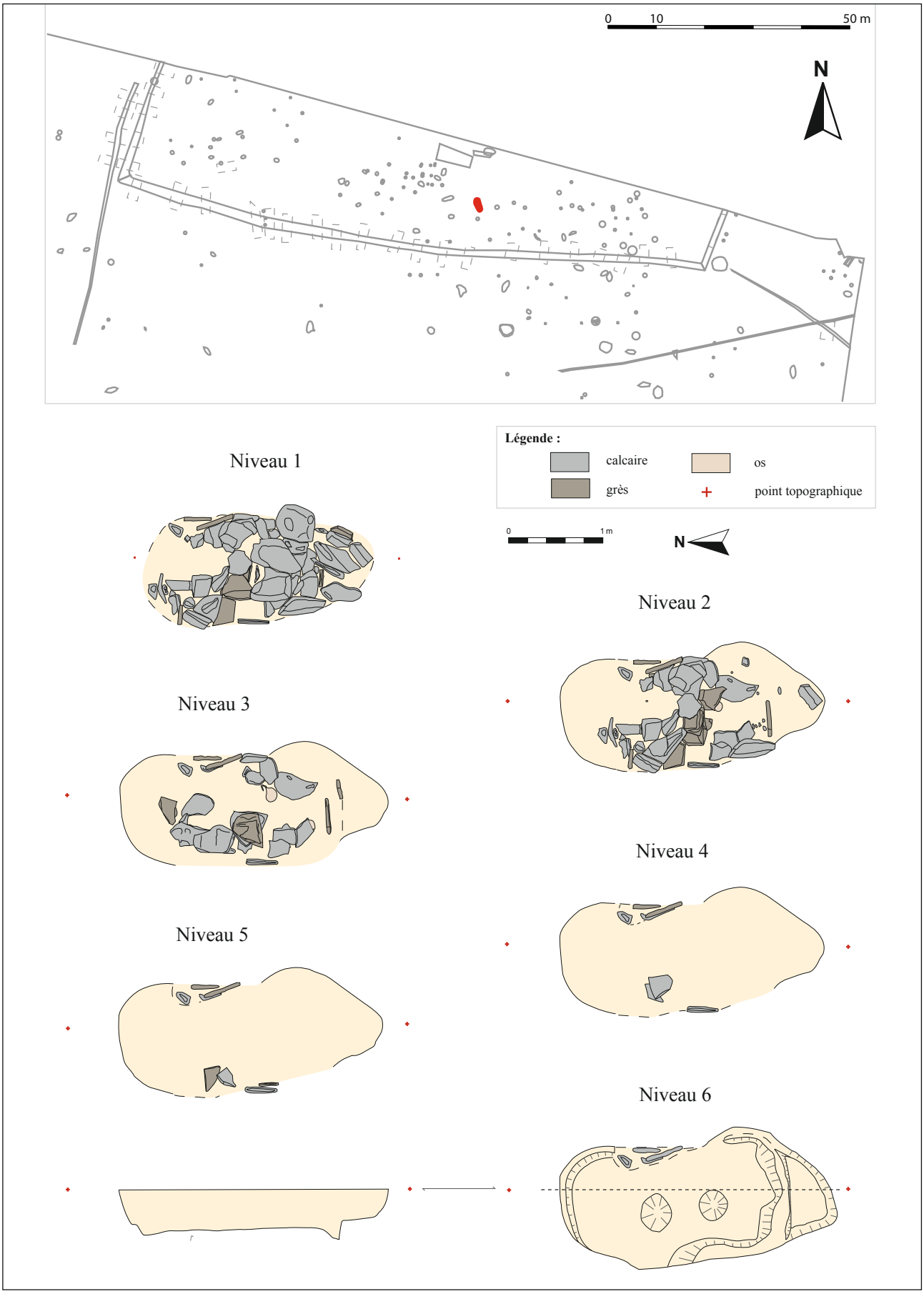

Fig. 3 - Charny «Le Diable-au-Fort» (Seine-et-Marne). Relevés des différents niveaux de fouille de la fosse 4135 et profil.
© INRAP.

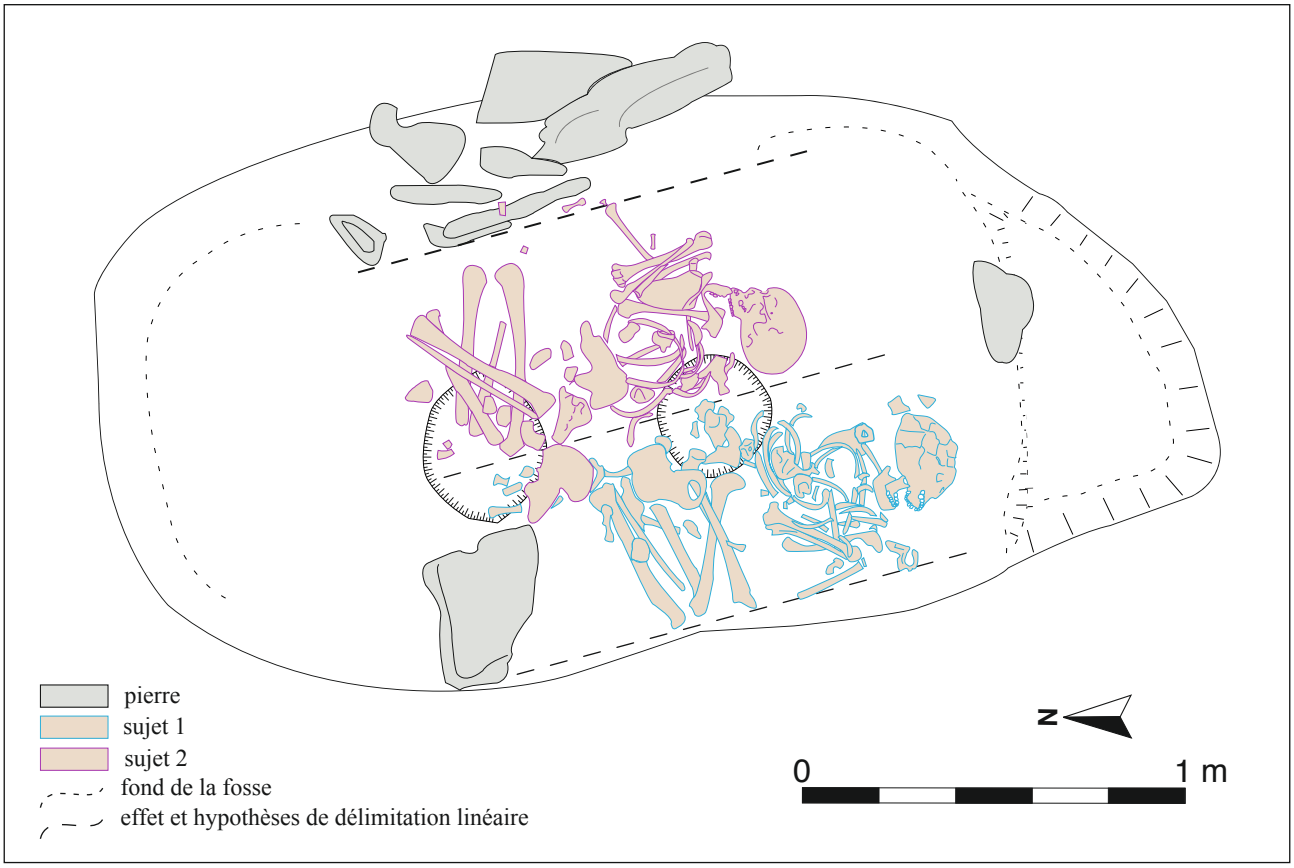

Fig. 4 - Charny «Le Diable-au-Fort» (Seine-et-Marne). Dessin des squelettes dans la fosse 4135.
© DAO : C. Buquet-Marcon (INRAP).

Néanmoins, l'effet de la gravité et une décomposition en espace vide ne suffisent pas à expliquer un mouvement tel que celui qui a concerné l'os coxal droit du sujet 2.

RESTITUTION DE L'ARCHITECTURE ET HYPOTHÈSES DE FONCTIONNEMENT DE LA SÉPULTURE

L'architecture précise de la tombe demeure méconnue. Cependant quelques indices nous permettent de proposer les hypothèses suivantes :

- les blocs et pierres retrouvés au sommet de la sépulture ne sont pas en contact avec les ossements. Ils n'ont visiblement pas provoqué d'écrasement particulier. Nous pensons ainsi qu'ils ont pu appartenir à une matérialisation de surface de la tombe, qu'il s'agisse d'un tumulus ou d'une autre forme de matérialisation de la tombe ;
- un coffrage, ou une petite chambre funéraire, en matériau périssable, a été aménagé à l'intérieur de la tombe, créant un espace vide pérenne durant la décomposition des deux individus.

Comment expliquer les déplacements d'ossements de forte amplitude (comme l'os coxal droit de la femme posé sur les pieds de l'adolescent) ?

La première possibilité est le passage répété de fouisseurs, mais nous n'avons pas les indices archéologiques permettant cette conclusion (observation de différence de compacité du sédiment, déplacement des os au travers d'une galerie).

La seconde possibilité est une réouverture de la tombe après décomposition. Les deux individus ont subi des perturbations importantes dans un espace qui n'était pas ou n'était plus cloisonné, permettant ainsi le recouvrement des pieds de l'individu 1. Cela ne nous permet pas, en l'état actuel des données, de conclure en faveur ou contre un dépôt simultané des cadavres, même si ces quelques indications suggèrent l'inhumation de l'individu 2 avant l'individu 1 : en effet, aucun ossement de l'adolescent n'a été retrouvé dans l'espace initial du cadavre de l'autre sujet contrairement aux os de la femme âgée.

Il n'existe pas d'indices sur le lien qui les réunit dans la même tombe ainsi que sur le nombre de réouvertures qui ont eu lieu, même si les dimensions de la fosse sont adaptées au dépôt de deux corps et qu'aucun ossement surnuméraire n'a été trouvé.

Dans le cadre de dépôts successifs (outre l'intention d'associer dans la mort des sujets), l'intérêt principal de manipuler les restes de l'un des sujets

aurait été de faire de la place pour le nouveau défunt, mais les dimensions de la tombe rendaient cela inutile et il n'existe pas de vestiges d'un troisième inhumé. Aucun os n'a été prélevé dans le but de proposer une sépulture secondaire aux défunts. À l'inverse, la présence de l'ensemble des petits os, les quelques contiguïtés articulaires et connexions lâches, ainsi que la grande cohérence des positions rendent peu probable que cette tombe soit le résultat d'un pillage (ou récupération rituelle d'objets/parure/vêtement/offrande). En effet, dans ce cas, il est fréquent de retrouver des différences d'altitude entre les ossements ou encore des « vides » dans l'agencement des squelettes, vestiges des éléments saisis, ce qui n'est définitivement pas le cas ici. De plus, les mouvements concernent la totalité des squelettes et la totalité de la surface probable de l'architecture périssable et aucun signe de circulation dans la tombe n'est perceptible.

Une autre possibilité est que l'architecture de la tombe soit responsable de ces bouleversements, par le biais d'effondrements successifs.

Nous pouvons noter que les squelettes sont très similaires dans leur position générale et leurs perturbations (bloc crânio-facial à plat, mandibule déconnectée voire retournée, vertèbres cervicales complètement déplacées, membres supérieurs réunis, bassin disloqué et bouleversé, membres inférieurs en contiguïté articulaire…). Il semble ainsi que l'architecture de la tombe ait joué un rôle prépondérant dans ces perturbations.

Le type d'architecture construit peut-il expliquer ces mouvements ?

La restitution de l'architecture de la tombe n'est pas une étape simple – en particulier pour les éléments en matériaux périssables – car il nous faut déterminer son ampleur d'origine. En effet, le geste n'a pas la même incidence, qu'il s'agisse de placer deux coffres individuels ou de construire une seule grande structure capable d'accueillir deux individus, surtout si les dépôts sont successifs. Le creusement de la fosse et son profil nous livrent des indices avec une rigole qui parcourt le périmètre, un fond surcreusé de façon rectangulaire ainsi que deux petits creusements circulaires localisés approximativement au centre. Quelques dalles placées de chant suivent cet espace délimité qui est de forme rectangulaire. L'hypothèse privilégiée est ainsi celle d'un grand coffrage unique, comme une ciste ou une chambre funéraire, capable d'accueillir les deux individus.

Une telle construction peut-elle être responsable d'une partie des perturbations ? En effet, de nombreux exemples de sépultures en coffres périssables ont démontré la possibilité de mouvements de grande importance lors du pourrissement du bois, en particulier dans le cas de planchers légèrement surélevés (DUDAY, LAMBACH, PLOUIN 1990 ; BLAIZOT 2008 ; BUQUET-MARCON 2010). Il est possible que ce soit le cas ici, les retournements d'ossements et affaissements étant fréquents en cas de planchers (les mandibules des deux individus, le thorax et l'abdomen de l'adolescent…). La pierre posée à plat, tout comme le profil de la fosse (avec un fond surcreusé au niveau des squelettes) ont pu servir à caler en hauteur les planches. Mais cette hypothèse ne permet pas d'expliquer tous les mouvements (en particulier celui de l'os coxal féminin).

Les mouvements de forte amplitude peuvent-ils être induits par des éléments de contention associés à l'espace vide ? Nous ne pouvons pas en l'état des données prouver l'existence d'enveloppes souples entourant les corps.

Ainsi nous ne pouvons conclure ni sur le caractère effectif d'une ré-intervention, ni sur sa motivation, mais cette hypothèse reste possible et elle se serait déroulée une fois la décomposition du sujet 2 effectuée, au vu du déplacement d'ossements. Dans ce cas nous pouvons imaginer un dépôt successif des individus et ainsi une sépulture à caractère collectif. La femme âgée aurait été inhumée, puis la tombe réouverte pour y déposer l'adolescent, créant de fait quelques perturbations dans le squelette féminin. Enfin, l'architecture particulière de la tombe a pu également entraîner des perturbations et, peut-être, expliquer l'absence de connexions sur le squelette de l'adolescent.

DATATION ET COMPARAISON

Une datation radiocarbone a été effectuée sur un os de l'individu 2. Elle place la tombe au début du Néolithique final : GrA-23281 : 4200 ± 40 BP, 2897 - 2670 avant notre ère en datation calibrée (logiciel Calib 6.0®). Cette tombe se place après le Néolithique récent, époque dont on ne connaît que des sépultures collectives. Si certaines contiennent peu d'individus comme à Souppes-sur-Loing (77) avec sept individus (PECQUEUR *et alii* 2002) et à Vignely (77) avec onze individus (CHAMBON 2003 ; CHAMBON, LANCHON 2003), la structure de la sépulture est large et susceptible d'accueillir beaucoup plus de défunts (PARIAT, BRUNET, COTTIAUX 2006, p. 115). La sépulture de Charny,

au contraire dimensionnée pour seulement deux individus, est pourtant contemporaine de la réutilisation de ces grands monuments.

Trois sépultures de même type, datées du Néolithique final, ont été identifiées en Île-de-France : le premier exemple est celui d'Ivry-sur-Seine « Ilot Sadillek » (94) (RICARD *et alii* 2002 ; datation Oxa 6137, 3990 ± 50 soit 2832-2342 av. J.-C.) avec une sépulture double d'enfants. La fosse oblongue et les individus sont orientés nord-ouest/sud-est, la tête vers le nord-ouest. Des dislocations observées sur les deux squelettes évoquent un espace vide pérenne, non cloisonné et un caractère successif des dépôts. Le second exemple a été découvert à la Grande-Paroisse « Pincevent » (77) (GAUCHER, GIRARD, LECLERC 1980 ; datation Ly 1171, 3580 ± 140 BP soit 2337-1535 av. J.-C.), avec le dépôt collectif de trois individus ; sa datation couvre la fin du Néolithique final et le Bronze ancien, ce qui est une fourchette relativement large. Si l'un des individus, le plus anciennement inhumé, est complètement réduit (individu C), les deux autres sont allongés sur le côté gauche pour le dernier inhumé (individu A) et droit pour celui situé en dessous (individu B). Les sujets A et B sont orientés sud-ouest/nord-est avec la tête vers le sud-ouest. Enfin, le dernier exemple francilien est à Lesches « Les Prés du Refuge » (77) (PARIAT, BRUNET, COTTIAUX 2006 ; datation GrN 29243 - sujet 1 : 4150 ± 50 BP soit 2881-2581 av. J.-C. et GrA 30004 - sujet 2 : 4125 ± 40 BP soit 2872-2579 av. J.-C.) avec une sépulture collective associant un adulte probablement féminin, âgé, et un grand adolescent.

Dans ce dernier cas, plusieurs éléments peuvent nous faire penser à la sépulture de Charny : le fait qu'une femme âgée soit associée à un individu biologiquement immature et le caractère successif des dépôts avec des squelettes qui se retrouvent en contact supposent la possibilité de réouvrir la sépulture donc d'avoir une architecture comme un coffrage ou une ciste (PARIAT, BRUNET, COTTIAUX 2006, p. 113). La fosse oblongue mesure 1,80 × 1,20 × 0,45 m, ce qui la rend légèrement moins longue, mais tout aussi large et profonde que celle de Charny. Enfin, elle est également orientée nord-sud. En revanche les individus ont été déposés tête vers le nord, la femme repose sur le côté droit, le sujet immature (sujet 2), situé en dessous, est sur le côté gauche. Malgré quelques différences (en particulier l'orientation des individus), les similitudes sont nombreuses.

Enfin, un peu plus loin, à Bisseuil (Marne) au lieu-dit « Noires Fosses » ont été retrouvés, suite à l'érosion des bords d'une gravière, les vestiges d'une sépulture (CHERTIER 1974). La fouille, menée par A. Villes, a permis de dégager une fosse incomplète (dimensions conservées 1,35 × 0,95 × 0,65 m) orientée nord-sud. À l'intérieur, les restes de deux individus, disposés l'un sur l'autre, sont allongés sur le côté gauche, et la tête au nord. Leur position est identique, membres supérieurs et inférieurs fléchis (fig. 5). Le dessin indique un premier individu (dont les os sont grisés) reposant sous le squelette d'un second (dont les os sont blancs). L'étude conclut à des inhumations successives : tout d'abord le dépôt d'un adulte (individu en grisé), peut-être déposé dans une enveloppe souple ; puis, le dépôt du second individu, qui se trouve être un adolescent, a partiellement perturbé l'adulte. En effet son bloc crâno-facial a été prélevé et placé sur les os de l'adolescent. Cela implique un laps de temps entre les deux événements, suffisant pour que les ligaments et muscles du cou et de la mandibule soient entièrement décomposés. Il n'existe pas de datation radiocarbone pour cette sépulture, néanmoins quelques éléments céramiques et lithiques retrouvés la situent à la fin du Néolithique (fig. 5), et l'on ne peut que constater certaines similitudes avec les sépultures de Charny, de Lesches et de Pincevent. Sans même effectuer de datation radiocarbone, une étude typologique détaillée des poignards permettrait peut-être des conclusions plus précises.

CONCLUSION

Charny n'est ainsi pas un cas isolé, il constitue un élément supplémentaire qui éclaire un peu plus nos connaissances des pratiques funéraires du Néolithique final du Bassin parisien. Charny, Lesches, et Ivry-sur-Seine sont situés dans la partie est de l'Île-de-France, soit dans les limites géographiques du groupe du Gord. Ces données nous poussent clairement à envisager une alternative à la réutilisation des sépultures collectives pour cette première phase du Néolithique final, antérieure au renouveau de la sépulture individuelle clairement attesté pour le Campaniforme.

Il est difficile d'estimer le statut de ces tombes particulières. Répondre à une telle question ne peut passer que par le réexamen précis des réutilisations de sépultures collectives et de nouvelles sépultures collectives. En l'absence de tout mobilier datant, le cas des sépultures de Charny et de Lesches souligne d'autant plus le besoin impératif de multiplier et systématiser les datations par radio-carbone.

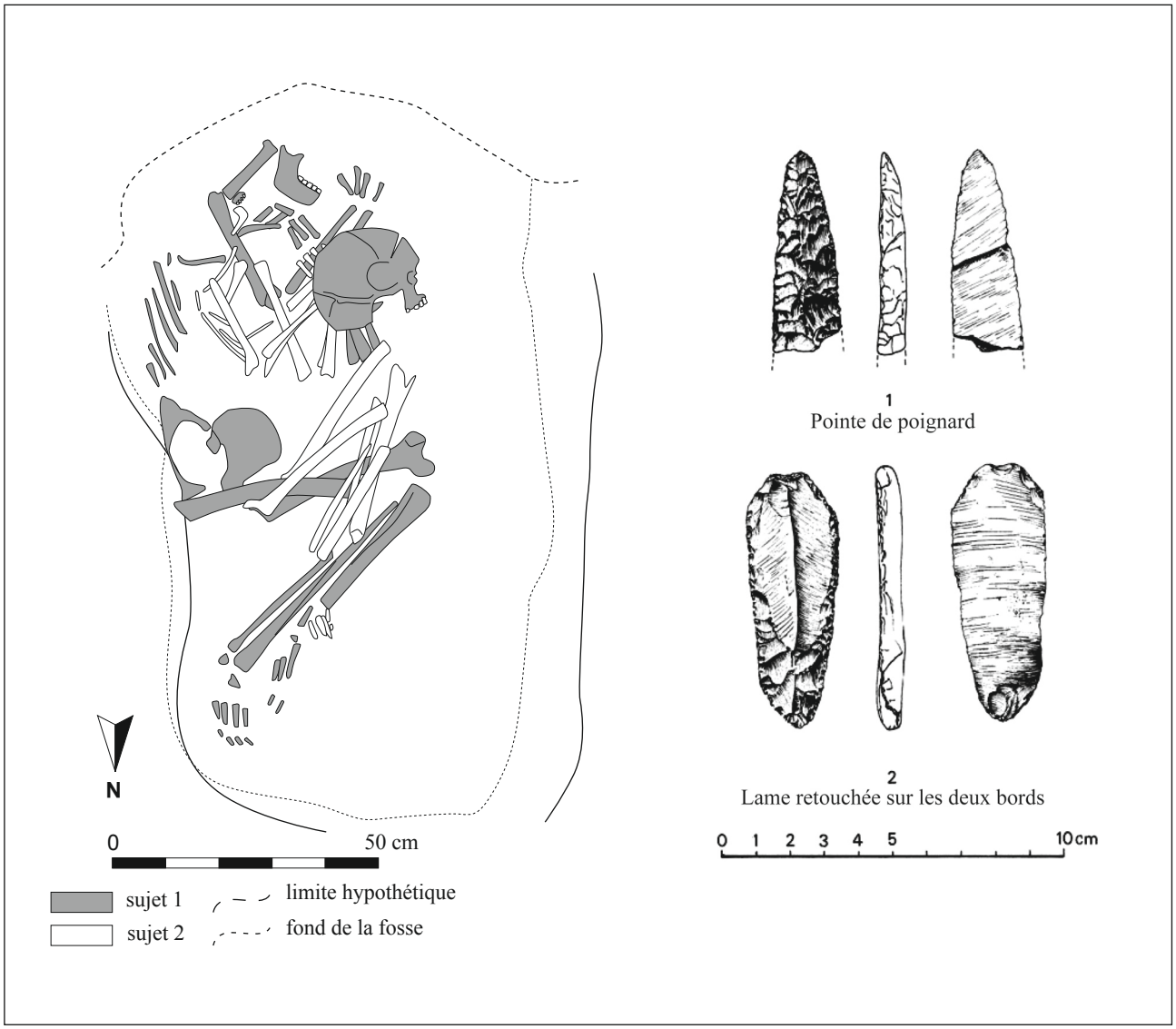

Fig. 5 - Dessins de la sépulture de Bisseuil (Marne) et de son mobilier.
© DAO : C. Buquet-Marcon (INRAP), d'après CHERTIER 1974, p. 517.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BIRKNER R. (1980) - *L'image radiologique typique du squelette*, Maloine, Paris.

BLAIZOT F. (2008) - Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation, *Archéologie Médiévale*, 38, p. 1-30.

BUQUET-MARCON C. (2010) - Architecture de tombes du haut Moyen Âge, des contenants en question à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne), *Revue Archéologique d'Île-de-France*, 2, p. 211-220.

CHAMBON P. (2003) - *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*. XXXVe supplément à Gallia Préhistoire, Paris, CNRS, 400 p.

CHAMBON P., LANCHON Y. (2003) - Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne), dans : CHAMBON P., LECLERC P., LECLERC J. (dir.), *Les pratiques funéraires au Néolithique ancien et moyen en France et dans les régions voisines : de la structure sépulcrale au système funéraire*, p. 159-173.

CHAMBON P., SALANOVA L. (1996) - Chronologie des sépultures du IIIe millénaire dans le Bassin de la Seine, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 93 (1), p. 103-118.

CHERTIER B. (1974) - Informations archéologiques, *Gallia Préhistoire*, 17 (2), p. 516-519.

DUDAY H., LAMBACH F., PLOUIN S. (1990) - Contribution de l'anthropologie de terrain à l'interprétation architecturale d'un ensemble funéraire, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, p. 15-18.

GAUCHER G., GIRARD C., LECLERC J. (1980) - La sépulture Seine-Oise-Marne de Pincevent, I. Étude archéologique, *Gallia Préhistoire*, 23 (1) , p. 115-141.

MOORREES C.F.A., FANNING E.A., HUNT E.E.JR. (1963) - Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth, *Journal of Dental Research,* 42 (6), p. 1490-1502.

MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E. (2005) - DSP: a probabilistic sex diagnosis tool using worldwide variability in hip bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 17 (3-4), p. 167-176.

PARIAT J.-G., BRUNET P., COTTIAUX R. (2006) - La sépulture Néolithique final des «Prés du Refuge» au pied des marais de Lesches (Seine-et-Marne), *Internéo*, 6, p. 111-122.

PECQUEUR L., avec la collab. de AUGEREAU A., BERTRAND C., LAWRENCE-DUBOVAC P., VALERO C., VILLENAVE C., WATTEZ J. (2002) - *Souppes-sur-Loing (77) : À l'Est de Beaumoulin (Carrière GSM). Sépulture coll. néolithique. RFO de fouille préventive (22 juillet - 08 novembre 2002)*, INRAP, DRAC-SRA Île-de-France, 113 p.

RICARD J.-L., avec la collab. de PERRIN S., BADALIAN L., BARROIS B., BRETON C., FALGUERES C., GAUTHIER A., HADJOUIS D., LAURENT M., MARCH R., OBERLIN C., RODRIGUEZ P., WATTEZ J. (2002) - *Ivry-sur-Seine (94) : Grand Ciel. ZAC Bords de Seine*, Document Final de Synthèse. Opération réalisée du 15 avril au 30 octobre 1995, Conseil général du Val-de-Marne, Laboratoire départemental d'archéologie, Villejuif, 3 tomes.

SCHMITT A. (2005) - Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 17 (1-2), p. 89-101.

Cécile BUQUET-MARCON
INRAP Centre / Île-de-France – UMR 5199
(PACEA)
cecile.buquet@inrap.fr

Avec les collaborations de

Valérie DELATTRE
(*anthropologue*)
INRAP Centre / Île-de-France – UMR 5594
valerie.delattre@inrap.fr

Nathalie-Cécile GINOUX
(*responsable d'opération*)
INRAP Centre / Île-de-France (2002-2009)
Université Paris IV - Sorbonne
ncginoux@hotmail.fr